

Compte-rendu du conseil d'école n°3 du 10/06/2025

Membres présents :

Enseignants :

Excusées : Madame FOUBET, arrêt maladie

Madame REYZ	Madame POUMELLE	Madame NANCEY	Madame LE ROUX
Madame MAILHARRO	Madame OURRAD		

Membres du RASED : Absents pour ce conseil (excusées)

Représentant de l'Education Nationale :

Excusée : Madame LECLERCQ, Inspectrice de l'Education Nationale

Représentants des parents d'élèves :

Madame CERDEIRA	Monsieur POURCHET	Madame Simôes	Madame Mattioli
Madame VALLEE	Madame PASCAULT	Madame CHAROUSSET	

Représentants de la Municipalité :

Madame OLIVIER : Maire de Bouafle

Madame JEGOU-GERGAUD : Adjointe au Maire, chargée des affaires scolaires

1- Installation du Conseil

Installation et début du conseil à 18h00.

2- Carte scolaire - Structure pédagogique rentrée 2025

Nous avons actuellement **177 élèves** qui fréquentent l'école élémentaire.

CP : 38 CE1 : 34 CE2 : 38 CM1 : 31 CM2 : 36

Les prévisions d'effectifs par niveau sont pour la rentrée 2025 :

CP : **20** CE1 : **37** CE2 : **30** CM1 : **42** CM2 : **30**

Soit un total de **159 élèves** répartis sur **7 classes**.

Les effectifs sont réalisés à partir de la montée pédagogique, des dossiers d'inscription reçus de la part de la mairie et des radiations demandées par les familles.

A ce jour, nous n'avons pas de fermeture de classe d'annoncée néanmoins, nous restons prudents quant aux variations d'effectifs.

La structure envisagée est donc la suivante :

CP : **20** CE1 : **18** CE1 : **19** CE2 : **25** CE2/CM1 : **5/16** CM1 : **26** CM2 : **30**

Aucune communication ne sera faite avant la rentrée quant à la répartition des élèves, par mesure de sécurité.

Madame FOUBET, non titulaire quitte l'école et un enseignant sera nommé prochainement, sur ce poste. La décharge de direction sera à pourvoir.

3- Aide aux élèves – Bilan du RASED

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) continuent le mardi et le jeudi de 11h30 à 12h00. Elles servent à apporter de l'aide aux élèves qui rencontrent des difficultés ponctuelles ou installées, dans les apprentissages fondamentaux. Elles sont dédiées à des activités de lecture et écriture, de maîtrise de la langue française et de mathématiques. Les élèves travaillent en petit groupe, ce qui permet une meilleure acquisition des compétences.

Du soutien renforcé a été proposé aux élèves de CE1 et de CE2, dispensé par Madame POUMELLE le mardi soir.

Des stages de réussite ont été proposés aux vacances de Toussaint (CE1 et CM2) et d'hiver (CP et CE2).

Il n'y aura pas de stage de réussite, dans l'école, sur les vacances d'été.

Par ailleurs, l'étude surveillée est toujours dispensée par Madame POUMELLE et Monsieur CLEMENT le lundi et le jeudi de 16h30 à 18h00 (organisation mise en place et gérée par la Municipalité qui sera maintenue sur l'année scolaire 2025/2026. Les modalités seront définies en fonction des effectifs).

Le RASED :

L'enseignante à dominante pédagogique, Madame Agnès Thomas :

- observation en classe et compte-rendu pour 2 élèves en CE2 et en CM1
- remédiation en français pour 2 élèves de CM1 et CM2 sur 4 périodes
- remédiation en mathématiques pour 4 élèves de CE1 sur 3 périodes
- remédiation en lecture pour 5 élèves de CP sur 2 périodes.

L'enseignante à dominante relationnelle, Madame Virginie Mariaud :

- interventions dans les classes de CP autour du projet empathie et mieux vivre ensemble à l'école (présenté au 1^{er} et au 2^{ème} conseil d'école).
- aide à la mise en place d'un protocole d'apaisement (CM2)
- observation, évaluation des besoins et propositions de réponses pédagogiques pour un élève.

La psychologue EN-EDA, Christelle MESME :

- observations d'élèves, en classe (sur tous les niveaux)
- entretiens avec les enfants.
- entretiens avec les parents et restitutions aux familles.
- participation aux réunions d'équipe éducative et de suivi de scolarité.

4- Le projet d'école - Les actions pédagogiques

Le projet d'école porte sur le thème du voyage cette année scolaire il s'est déroulé au fil de l'eau.

Les séances à la **bibliothèque** continuent. Olivier NAVARRO nous accueille pendant une heure environ. Il lit des histoires aux élèves et propose des animations diverses sur un thème choisi à l'avance par l'enseignante. Les élèves peuvent ensuite emprunter des livres.

Toutes les classes organisent un moment « **Chut je lis** » le mardi à 13h40. Les élèves de maternelle le réalisent aussi au même moment. Les élèves ont un petit moment calme pour lire un livre de leur choix (livre qu'ils choisissent à la maison ou dans la bibliothèque de classe).

La lecture est un point essentiel travaillé dans toutes les classes : fluence, lecture théâtrale, rallye lecture... Les évaluations de début d'année scolaire, sur le niveau CM2, avaient permis de quantifier un petit score quant à la fluence. Les élèves se sont mobilisés grâce aux différents projets proposés par les enseignantes (Chut, je

lis, mise en voix de textes, saynètes, improvisation, Petits champions de la lecture...) et ont beaucoup progressé. Lors des restitutions des résultats, les familles aussi ont mieux cerné les attentes et les difficultés rencontrées.

Toutes les classes continuent de réaliser des **marchés des connaissances** avant les vacances : les élèves d'une classe apportent des jeux de société ou des activités créatives afin de les exposer aux élèves d'une autre classe et enrichir ainsi leurs connaissances.

Le jeudi 20 mars après-midi ont eu lieu **les conférences pédagogiques « Planètemômes »** pour tous **les élèves de l'école, le titre choisi « Un océan de légende »**, afin de poursuivre le travail engagé sur l'eau, fil conducteur du voyage de cette année scolaire.

Financement des conférences : La coopérative scolaire de l'école

La chorale est organisée en deux groupes (CP, CP/CE1, CE1 et CE1/CE2 ensemble, CE2/CM1, CM1/CM2 et CM2 ensemble). La chorale est dirigée par Mme POUMELLEC, ce qui a donné lieu à un échange de service avec Madame OURRAD.

Tous les élèves de **CP** ont fêté **le 100ème jour d'école**. Préparation de la journée avec de la production d'écrits, rédaction d'invitation à destination des CE2/CM1. Cette journée était festive (grand jeu collectif et goûter).

Toutes les classes de l'école ont participé au projet rugby qui se terminera par un tournoi le lundi 23 juin. Tous les élèves pique-niqueront au stade.

Neuf élèves du niveau **CM1** ont participé à l'événement « DROP EN SEINE » à Aubergenville. Nous remercions la municipalité pour l'organisation ainsi que pour les photographies remises aux élèves.

L'an prochain, la manifestation sera organisée à Epône, commune vainqueur.

La gendarmerie est intervenue dans les classes pour les niveaux **CE2** et **CM2**. Les plus jeunes ont passé le permis piéton et les plus grands ont passé le permis internet.

L'infirmière scolaire est intervenue auprès de tous les **CM1** et **CM2** sur les dangers des écrans et d'internet (tous les élèves de l'école ont été sensibilisés aux dangers des écrans et d'internet, en février. Sensibilisation faite de manière différente en fonction de l'âge des enfants. (Phare)), puis les **CM2** sur la puberté. Ce qui a été abordé concernait les changements corporels à cette période. Les élèves pouvaient déposer leurs questions de manière anonyme dans deux boîtes distinctes, une pour les filles et une pour les garçons. Une première séance a été proposée garçons et filles séparées puis la seconde commune.

D'ailleurs, cette sensibilisation fait partie de la mise en œuvre de l'éducation à la vie affective et relationnelle (dans les écoles), programme à mettre en œuvre à la rentrée 2025. Cette éducation à la vie affective et relationnelle est organisée de manière progressive selon l'âge des enfants. Elle vise à développer des compétences psychosociales (gestion des émotions ...), à adopter des habitudes favorables au bien-être (mieux vivre ensemble, se respecter...), et vise particulièrement à améliorer les relations à soi et les relations aux autres. C'est aussi une éducation citoyenne qui s'inscrit dans les principes et les valeurs de la République en continuité avec l'enseignement moral et civique. Elle contribue à promouvoir l'égalité, à construire des relations respectueuses à soi et aux autres, et à lutter contre le harcèlement, toutes les formes de discriminations, et la violence. Le programme reprend des choses qui sont déjà travaillées.

Le 17 mars au soir, les parents d'élèves élus (FCPE) ont organisé une soirée parentalité, les écoles s'y sont associées (en lien avec les projets d'école). L'évènement portait sur le sommeil et l'alimentation.

Dès le 7 avril, les **CM2** ont commencé à préparer le permis vélo, avec leur enseignante. Puis, ils ont bénéficié des interventions de Madame LE LEIZOUR et ils ont passé leur permis vélo le 12 mai sur la piste de l'auto-école, dans le but d'obtenir l'attestation de savoir rouler à vélo.

Nous remercions la monitrice de l'auto-école, Madame LE LEIZOUR, pour sa participation bénévole.

Le vendredi 11 avril 2025 a eu lieu **le carnaval des écoles maternelle et élémentaire**.

Tous les élèves ont pu venir déguisés à l'école ce jour-là.

Les élèves de l'école maternelle sont venus rendre visite aux élèves de l'école élémentaire puis les deux écoles se sont réunies sur le plateau pour chanter et danser ensemble.

Cette journée conviviale s'est terminée par un goûter agrémenté de crêpes. Nous remercions les parents d'élèves pour leur générosité.

Les **deuxièmes sorties scolaires**, choisies avec des objectifs pédagogiques en lien avec les activités et les projets travaillés en classe, sont les suivantes :

- Le mardi 13 mai, les classes de CE1/CE2 et de CE2/CM1 sont allées à l'aquarium de Paris.
 - Le mardi 27 mai, les CP et les CE1 sont allés à la maison de la pêche et de la nature, à Paris.
 - Le mardi 3 juin, les CP/CE1, les CM1/CM2 et les CM2 sont allés au musée du Quai Branly, à Paris.
- Nous remercions la mairie qui finance les cars et l'association des Amis de l'école de Bouafle qui nous offre les entrées et les ateliers lors de ces sorties.

Les **photos de classe** ont eu lieu le vendredi 16 mai 2025. Nous avons profité de ce nouveau passage pour demander au photographe de photographier les absents lors de la photographie individuelle.

Toutes les classes de l'école, participeront à un atelier plastique dirigé par une plasticienne, une production sur toile sera réalisée. En fin d'année, les élèves partiront avec.

Nous remercions l'association FCPE qui s'est associée à la coopérative de l'école pour financer cette activité.

Le 19 juin, au matin, les élèves de CM2 bénéficieront de l'intervention de l'association la Croix blanche (financée par la coopérative scolaire) pour l'obtention de l'attestation APS « apprendre à porter secours », qui figure dans le livret scolaire unique de l'élève.

Le vendredi 20 juin, ils iront passer la journée au collège d'Ecquevilly pour y vivre leur première journée de futur collégien.

La semaine du 23 juin au 27 juin sera une semaine arts et sports, les enseignantes proposeront des activités sportives et créatives aux différentes classes de l'école.

Le vendredi 27 juin, toutes les classes de l'école, selon le programme arrêté, se rendront au stade de Bouafle organisé en village athlétique pour pratiquer différentes activités sportives. Tous les élèves pique-niqueront au stade.

Nous remercions la municipalité ainsi que la communauté urbaine.

Le samedi 28 juin, dès 9h30, nous attendrons les élèves et parents de CM2, pour la remise des récompenses. Cela se déroulera dans l'amphithéâtre du centre de loisirs.

Financement des récompenses : La Municipalité

Le livre offert par l'Education Nationale qui s'inscrit dans le dispositif « Un livre pour les vacances » sera également remis à cette occasion.

Nous enchaînerons avec la chorale de l'école vers 10h50.

Puis, toutes les familles seront invitées à se rendre dans la cour de l'école élémentaire pour se restaurer. Buffet tenu par l'association des Amis de l'école de Bouafle.

A 13h15, les élèves de maternelle présenteront leur spectacle.

Puis, à 14h00 ce sera l'ouverture de la traditionnelle fête de fin d'année jusqu'à 17h00, heure du tirage au sort des billets de tombola.

L'école remercie chaleureusement l'association pour leur investissement auprès des élèves tout au long de l'année scolaire.

Les élèves de l'école élémentaire ont participé à **un concours de dessin** sur le thème « Bouafle sur mer », afin de promouvoir cette belle journée. Ce sont les élèves de GS qui ont voté pour élire le plus beau dessin de chaque classe.

5- Liaison maternelle/élémentaire, liaison école/collège

L'école maternelle et l'école élémentaire ont programmé régulièrement des réunions pour effectuer le suivi des élèves (analyse des évaluations nationales, mise en place de la rentrée sécurisée au CP...).

La présentation des élèves de GS aux futurs enseignants de CP a été organisée.

Une réunion de présentation aux familles des élèves de GS est prévue le vendredi 20 juin à 17h30. Un petit livret d'accueil à l'école élémentaire et la liste de fournitures seront transmis aux familles présentes.

Les GS viendront, par roulement, visiter l'école et en classe de CP pour découvrir le support de méthode de lecture qu'ils auront l'année prochaine. Ils viendront également faire une récréation en élémentaire puis une dernière rencontre, au sein de l'école élémentaire, où les CP liront des albums aux GS, ce temps d'échange se terminera par un goûter (le 23/06 après-midi).

L'école élémentaire présentera également sa chorale à tous les élèves de maternelle (date à déterminer).

Les élèves de maternelle invitent également les élèves de l'élémentaire à leur spectacle.

En ce qui concerne la liaison école élémentaire/collège, les CPE du collège d'Ecquevilly sont venus dans la classe des CM2, où les 37 élèves ont été regroupés, le jeudi 5 juin 2025, afin de leur présenter une journée type au collège et de rappeler des points importants du règlement intérieur ainsi que leur rôle au sein du collège. Ils ont aussi répondu aux questions anonymes des élèves.

Tous les élèves de CM2 iront au collège Léonard De Vinci à Ecquevilly le vendredi 20 juin 2025 avec Mme OURRAD et passeront la journée là-bas. Ils visiteront le collège, le CDI, suivront deux cours (un de SVT et un d'EPS) dispensés par des professeurs de collège et pique-niqueront sur place.

Les enseignantes de CM2 se rendront également au collège pour présenter les élèves de notre école à l'équipe enseignante qui accueillera nos futurs collégiens.

6- Organisation des élections de parents d'élèves

Les membres de la commission électorale pour l'année scolaire 2025/2026 seront :

La directrice d'école (Mme NANCEY), une enseignante (Mme MAILHARRO), deux parents d'élèves (Mme CERDEIRA et Mr POURCHET)

Cette commission, constituée en bureau des élections sera chargée d'assurer l'organisation et de veiller au bon déroulement des élections. Dans un premier temps, elle arrête en fonction des dates fixées par le ministre de l'Éducation nationale, le calendrier des opérations électorales. Le calendrier sera affiché.

Dans un second temps, elle établit les listes électorales, reçoit les bulletins de vote par correspondance sous double enveloppe, organise le dépouillement et en publie les résultats.

7- Travaux et investissements dans l'école

Demandes de l'équipe enseignante :

- Du nouveau mobilier. → Un budget est alloué tous les ans par la Mairie pour rééquiper une classe à la fois.
- Panneaux points de regroupement → En commande
- Enlever la plaque d'interphone, qui ne fonctionne plus, côté rue des Charnelles. → Voir si cela est possible par rapport aux autres usagers.
- Installation d'un revêtement sécurisé sur l'ancien potager dans la cour de l'école. → Cette demande est prise en compte et est comprise dans le projet de re végétalisation de la cour. Travaux décalés.
- Mise en place de récupérateurs d'eau → Cela sera fait en même temps dans les deux écoles et au moment des travaux de la cour.
- Réfection du parquet de la salle 1 → Travaux décalés

Travaux envisagés durant les congés d'été :

- Travaux sur les canalisations d'eau.
- Pas de gros travaux à l'intérieur de l'école cet été.

8- Communication avec les parents

- **Les listes des fournitures scolaires**

Les listes de fournitures individuelles pour l'année scolaire 2025/2026 sont soumises au conseil d'école et sont validées par les représentants des parents d'élèves. Elles seront bientôt remises aux élèves et disponibles sur le site de la Mairie.

- **Questions des parents**

Certaines questions ont déjà été abordées dans les différents points de l'ordre du jour.

- ✓ **ECOLE**

- Association FCPE : journée non au harcèlement (bracelets) puis voir selon les projets, les compétences des personnes présentes.

- ✓ **MAIRIE**

- Comme les travaux de réfection de la cour sont reportés, est-ce que les travaux d'agrandissement du portail de l'entrée des élèves pourront être faits ?
→ Le projet du parking est à l'étude (2026/2032). Tout le carré de terrain (de la rue du Château d'eau à la rue des Presles) va être interprété.
- Les toilettes sont nettoyées tous les soirs, les élèves doivent aussi se montrer respectueux des lieux et ce à tout moment de la journée. Une remontée est faite à la société (mise en demeure) car mécontentement quant à la qualité du ménage. Toutes les structures de la commune rencontrent le même souci.
La personne qui fait traverser les enfants s'en va et est remplacée par une nouvelle recrue.

- ✓ **CANTINE ET PERISCOLAIRE**

- Le prestataire pour la restauration reste CONVIVIO. Par conséquent, pas de changement majeur.
- Un appel à candidature avait été publié. Celui-ci a débouché sur une embauche qui peut être reconduite. Par conséquent, cinq personnes sont présentes sur la pause méridienne dont trois personnes qui sont en permanence dans la cour.
- Des sanctions sont envisagées selon le comportement des élèves car, la cantine est un service qui n'a aucun caractère obligatoire.
- Madame Mainot et son équipe travaillent sur l'élaboration d'un outil à mettre en place à la rentrée 2025.

Organisée par la Municipalité : fête de la musique et fête du village samedi 21 juin.

Activités en journée au stade puis sur la place Erambert :

- concours de chant ;
- retraite aux flambeaux ;
- spectacle laser au stade ;
- soirée.

La Directrice tient à remercier l'équipe enseignante pour son investissement auprès des élèves. Elle remercie également la Municipalité pour son engagement vis-à-vis de l'école, l'association des Amis des écoles et les parents d'élèves pour leur soutien tout au long de cette année scolaire.

Le conseil est clos à 19 h 30.

La secrétaire de séance

Madame MAILHARRO



La présidente du conseil d'école

Madame NANCEY